

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 19

En exercice : 19

Ayant pris part à la décision : 19

Séance du 27 MAI 2026

N° D2026_048

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept mai à 19 H 30, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Bélanda TERACOL, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Pierre BOUTY, Mme Karine DEBEAUNE, Mme Gladys FLAMAND-BAR, M. Christian GARCIA, Mme Christine GREEN, Mme Josette GUERRIER, Mme Marie LABROSSE GROSSET, Mme Caroline LEGOUGE, M. Eric MAISONNEUVE, M. Denis MARC, Mme Vanessa ORGELET, M. Jean-Pierre PILLON, M. Franck ROCHON du VERDIER, Mme Bélanda TERACOL, M. Dominique VAGINET, M. Frédéric VIENOT, Mme Flavie WIDMAIER.

Absent(s) excusé(s) : M. Olivier PAOUR (pouvoir donné à M. Dominique VAGINET) Mme Elyanne ROSNER (pouvoir donné à M. Christian GARCIA)

Secrétaire de séance : Mme Gladys FLAMAND-BAR

Date de la convocation : 21 MAI 2026

Date de l'affichage : 21 MAI 2026

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2026

VU le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que dans le budget primitif pour 2026 qui a été voté le 29 avril dernier, des opérations d'ordre comptable ont été intégrées, qui doivent être modifiées à la demande du comptable du trésor,

Considérant la nécessité de procéder à des réajustements budgétaires sur certains comptes en fonctionnement et en investissement,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

DECIDE :

Article 1: de passer les écritures comptables suivantes :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation de crédits		
	Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Valeur comptable des immobilisations cédées	042	6751	- 2040.80			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	68	681	- 12 216.67			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				042	681	12 316.67
Frais postaux et frais de télécommunications	62	626	- 100.00			
TOTAL			- 2 040.80			

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20260527-DM1_BP2026-BF
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation de crédits		
	Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Produits des cessions d'immobilisations	77	7751	- 480.00			
Différences sur réalisations (négatives)	042	7761	-1560.80			
TOTAL	- 2 040.80					
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	040	192	- 1560.80			
Matériel informatique	21	2183	- 480.00			
TOTAL	- 2 040.80					
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Matériel informatique	040	2183	- 2040.80			
TOTAL	- 2 040.80					

Article 2 : La présente délibération sera adressée au receveur municipal.

Ainsi fait et délibéré ce jour
Le Maire, Bélanda TERACOL



Le secrétaire de séance,
Gladys FLAMAND-BAR

Certifié exécutoire
après réception en Préfecture le
et publication du 02/06/2026

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20260527-DM1_BP2026-BF
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026